

ACTION DE FORMATION

FORMATIONS COURTES

Recyclage à la conduite de Chariots de Manutention Automoteurs à Conducteur Porté (CACES®)

Votre contact

Carole COURANT
05 49 61 20 66
courantc@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Toute personne titulaire d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) Chariots de la catégorie visée dont la date de validité expire

Pré-requis

Il est fortement conseillé de n'avoir pas interrompu la conduite d'un chariot depuis plus de 2 ans
Avertissement : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.

Moyens pédagogiques et supports

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Salles de cours équipées.
Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté à charges hétérogènes conformément à la recommandation R 389 de la CNAMTS.
Terrain avec aire d'évolution.
Organisation par ateliers pédagogiques.

Profil de l'intervenant

Enseignants qualifiés ECF.
Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification

Informations complémentaires

Sanction visée : Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R389 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) suivant catégorie.

Objectifs de la formation

Satisfaire à l'évaluation « test CACES® Chariots » pour une ou plusieurs catégories de chariots

Objectifs pédagogiques

Utiliser un chariot de manutention à conducteur porté dans le respect des règles de sécurité

Contenu

La technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et de ses accessoires

La présentation des risques professionnels

La réglementation applicable au chariot automoteurs de manutention et à son conducteur

L'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Modalités d'évaluation des acquis

Tests théorique et pratique

